



Paris, le 15 Mai 2013

## 2<sup>ème</sup> Réunion du CHSCT Transitoire

La délégation **Force Ouvrière** était composée de Martine Simon (DT-NE), Richard HENRARD (DT-CB), Jean-Jacques HEITZ (DT-S) et Samuel BAPTISTE (DT-RS).  
Excusé : Sarah SANANES et Etienne MARTINET (DT BS).

Les points qui sont à l'ordre du jour :

- Réorganisation de la DAJCP (Direction Affaires Juridique et Commande Publique)
- Projet de la 2<sup>ème</sup> enquête « baromètre social » (*Chemin de l'Opinion / Opinionway*)

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

**Force Ouvrière** demande qu'à l'avenir, la liste des membres convoqués soit présentée en fonction de la représentation des centrales syndicales en plus du distinguo titulaires - suppléants.

Suite à la déclaration de la CGT, M. Bernard TERRANOVA (VNF) rappelle que M. le Directeur Général a pris un engagement ferme afin que l'établissement soit en adéquation avec les différentes règles et obligations concernant la prévention, la sécurité, l'hygiène des personnels travaillant à l'EPA VNF.

#### **Point n°1 Réorganisation de la DAJCP :**

M. Pascal Girardot Directeur Adjoint délégué (VNF) explique les raisons pour lesquelles ce dossier est présenté au CHSCT (événement de 2012 au siège à Béthune). Suite à cet événement, il est apparu qu'au-delà du comportement individuel d'un agent, il était nécessaire de réorganiser ce service. La mise en place de cette réorganisation de ce service doit permettre de créer un véritable réseau de juriste afin d'être plus « réactif » aux questions d'ordre juridique qui seraient posées par les DT.

**Force Ouvrière** demande à ce qu'un bilan soit fait auprès des personnels qui sont concernés par cette réorganisation. M. Girardot indique qu'effectivement un bilan sera 6 mois après l'entrée en application de cette organisation qui sera effective le 01 juin 2013. Par ailleurs, il confirme que le CHSCT « Privé » a été informé.

## **Point n°2 : 2<sup>ème</sup> enquête « Baromètre social »:**

M. Bernard TERRANOVA (VNF) rappelle les principes de cette enquête.

Une personne présente le document question par question. Cette enquête débutera début juin 2013. Le bureau d'études qui a en charge l'exploitation des réponses devra produire ses conclusions courant Juillet/Août 2013

## **Questions diverses :**

**Force Ouvrière** demande si VNF a eu connaissance de la note du 15 avril 2013 du SG du MEDDE qui concerne la procédure liée à la survenance d'accidents graves et mortels et de suicides et de son guide méthodologique « Accidents ; Informer et enquêter ». VNF confirme qu'il n'a pas été destinataire de cette recommandation.

## **Le Prochain CHSCT est :**

**Le Vendredi 14 Juin 2013 - 09H00**

**A**

**VNF Siège Béthune**

### **Glossaire :**

**DT-NE = Direction Territorial Nord Est,  
DT-BS = Direction Territorial Bassin de la Seine,  
DT-CB = Direction Territorial Centre Bourgogne,  
DT-RS = Direction Territorial Rhône Saône,  
DT-S = Direction Territorial de Strasbourg**